

Règlement sur les émissions atmosphériques
DEMANDE DE PERMIS D'EXPLOITATION
RELATIF AUX ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES
(BRÛLAGE OU INCINÉRATION)

FORMULAIRE D'INFORMATION RELATIF AU BRÛLAGE DE DÉCHETS SOLIDES OU À
L'INCINÉRATION DE DÉCHETS SOLIDES OU SPÉCIAUX OU À L'INCINÉRATION
DE SOL CONTAMINÉ

- Le présent formulaire doit être soumis avec le formulaire général « Demande de permis d'exploitation relatif aux émissions atmosphériques ».
- Après examen de la présente, le demandeur¹ pourrait devoir fournir d'autres renseignements.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET REMPLIR TOUTES LES PARTIES PERTINENTES DU PRÉSENT FORMULAIRE.

PARTIE 1 – INCINÉRATION DE DÉCHETS OU DE SOL CONTAMINÉ

Si, dans la partie 2 – « Activités visées » – du formulaire général, vous avez coché « Incinération de déchets solides » ou « Incinération de déchets spéciaux », remplissez ci-dessous les parties pertinentes.

1. Joignez en annexe une copie des caractéristiques techniques de l'incinérateur, du dispositif antipollution et du dispositif de surveillance qui seront utilisés, y compris, si possible, des diagrammes ou des photographies de l'équipement.

A. Incinération de déchets spéciaux

2. Décrivez les types particuliers de déchets spéciaux qui seront incinérés (ex. déchets biomédicaux, sol contaminé ayant une teneur en poids d'hydrocarbures supérieure à 3 %), et joignez en annexe une copie des résultats des analyses de laboratoire dont les déchets ont fait l'objet.

3. Indiquez d'où proviennent les déchets spéciaux qui seront incinérés.

4. S'il y a lieu, indiquez la masse approximative des déchets spéciaux qui seront incinérés chaque semaine : _____ kg/semaine.

a) À quelle fréquence l'incinérateur fonctionnera-t-il?

b) L'incinérateur fonctionnera-t-il en mode discontinu ou en mode continu? _____

c) Selon vos estimations, quelle masse de déchets spéciaux sera brûlée à chaque cycle de fonctionnement de l'incinérateur?

5. Décrivez de quelle façon les cendres résultant de l'incinération des déchets spéciaux seront éliminées et indiquez quelles analyses seront effectuées pour déterminer les caractéristiques des cendres.

¹Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

B. Incinération de déchets spéciaux

6. Décrivez les types particuliers de déchets solides qui seront incinérés (ex. déchets ménagers, débris de construction, décombres).

7. S'il y a lieu, indiquez la masse approximative des déchets solides qui seront incinérés chaque jour : _____ kg/jour.

a) À quelle fréquence l'incinérateur fonctionnera-t-il?

b) L'incinérateur fonctionnera-t-il en mode discontinu ou en mode continu? _____

c) Selon vos estimations, quelle masse (en kg) de déchets solides sera brûlée à chaque cycle de fonctionnement de l'incinérateur?

8. Décrivez de quelle façon les cendres résultant de l'incinération des déchets solides seront éliminées et indiquez quelles analyses seront effectuées pour déterminer les caractéristiques des cendres.

C. Incinération de sol contaminé (en deçà des critères applicables aux déchets spéciaux)

9. Joignez en annexe une copie des résultats des analyses de laboratoire dont le sol contaminé a fait l'objet.

10. Indiquez d'où provient le sol contaminé qui sera incinéré.

11. Selon vos estimations, quel volume de sol sera incinéré au total? _____ m³

a) À quelle fréquence l'incinérateur fonctionnera-t-il?

b) L'incinérateur fonctionnera-t-il en mode discontinu ou en mode continu? _____

c) Selon vos estimations, quel volume (en m³) de sol contaminé sera brûlé à chaque cycle de fonctionnement de l'incinérateur?

PARTIE 2 – BRÛLAGE À CIEL OUVERT

Si, dans la partie 2 – « Activités visées » – du formulaire général, vous avez coché « Brûlage à ciel ouvert de plus de 5 kg de déchets solides par jour », remplissez la partie qui suit. Ne la remplissez pas si vous remplissez le Formulaire d'information relatif à la démolition d'un ouvrage (brûlage).

12. Décrivez les types particuliers de déchets solides qui seront brûlés (ex. déchets ménagers, matériaux d'essouchage ou d'écorçage, etc.) et la méthode de brûlage qui sera utilisée (ex. tranchée, baril ou autre récipient).

Type de déchets	Méthode de brûlage

13. S'il y a lieu, indiquez la masse approximative de déchets solides qui sera incinérée chaque semaine : _____ kg/semaine.

a) À quelle fréquence les activités de brûlage se dérouleront-elles?

b) Le brûlage se fera-t-il de façon discontinue ou de façon continue? _____

c) Selon vos estimations, quelle masse (en kg) de déchets solides sera brûlée lors de chaque activité de brûlage?

14. Décrivez de quelle façon les cendres résultant du brûlage des déchets solides seront éliminées et indiquez quelles analyses seront effectuées pour déterminer les caractéristiques des cendres. Si différents types de déchets sont brûlés séparément, veuillez décrire de quelle façon les cendres de chaque type seront éliminées.

Les renseignements fournis dans les présentes sont recueillis en vertu de l'article 11 du *Règlement sur les émissions atmosphériques*, de l'article 9 du *Règlement sur les déchets solides* ou de l'article 9 du *Règlement sur les déchets spéciaux*. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Direction des programmes environnementaux, au 867-667-5683 ou, sans frais, au 1-800-661-0408, poste 5683.